

Public ou privé ? Modes de fréquentation et impact sur la réussite dans l'enseignement secondaire

Thème : public-privé, quelles différences ?

→ La grande majorité des élèves effectuent toute leur scolarité secondaire dans le même secteur d'enseignement : 71 % des jeunes entrés en sixième en 1989 sont restés fidèles au secteur de cours moyen deuxième année (CM2) ; 22 % ont changé une fois et seulement 7 % ont fait un ou plusieurs allers et retours entre public et privé. Huit fois sur dix, ces changements interviennent avant l'accès au lycée. Les départs du public vers le privé et les changements multiples apparaissent souvent liés aux difficultés scolaires que le changement de secteur ne permet cependant pas toujours de surmonter. Mais ce lien avec le degré de réussite ne s'observe pas parmi les élèves qui ne changent qu'une seule fois au départ du privé. En cas de fidélité au secteur de CM2, les élèves restés toute leur scolarité secondaire dans le privé réussissent mieux que ceux ayant accompli toutes leurs études dans l'enseignement public. Mais toutes choses égales par ailleurs, l'avantage mis en évidence est de faible ampleur. Dans l'enseignement secondaire, la réussite scolaire est d'abord liée aux caractéristiques sociales et scolaires des élèves à leur entrée en sixième et celles-ci pèsent le plus souvent de manière comparable dans les deux secteurs.

Jean-Paul CAILLE

Bureau des études statistiques sur l'enseignement scolaire
Direction de l'évaluation et de la prospective

Depuis la fin des années 50, le système éducatif français a la particularité d'associer étroitement l'enseignement privé au service public d'éducation. La loi Debré du 31 décembre 1959 a formalisé cette association en proposant aux établissements privés deux types de contrat. Le *contrat d'association* prévoit la prise en charge par l'État des dépenses de personnels et de fonctionnement en échange du respect par l'établissement des programmes et des horaires officiels. Le *contrat simple*, moins contraignant sur le plan pédagogique, limite la participation financière de l'État à la rémunération des enseignants. Le statut des enseignants varie avec la nature du contrat : ils bénéficient du statut d'agents publics contractuels dans le premier cas, alors qu'ils restent salariés de droit privé dans le second. Quel que soit le type du contrat, maîtres et professeurs sont toujours recrutés directement par le chef d'établissement.

Un tel cadre juridique a largement facilité l'exercice du libre choix du secteur d'enseignement par les familles. La possibilité de scolariser son enfant dans les deux secteurs d'enseignement, public et privé, constitue une opportunité qui est utilisée aujourd'hui par une part relativement importante d'entre elles. Entre le cours moyen deuxième année (CM2) et la fin des études secondaires, près de quatre élèves entrés en sixième en 1989 sur dix ont effectué au moins une année dans l'enseignement privé. Les changements de secteur en cours d'études secondaires sont aussi fréquents puisque près du tiers des élèves ont changé au moins une fois.

Alors que le débat public sur l'éducation se polarise souvent sur les disparités entre établissements, il est intéressant d'analyser plus précisément les conséquences de cette scolarisation dans des secteurs différents : quelles sont les familles qui utilisent le secteur public ou privé ? Qui change de secteur au début ou au cours de la scolarité secondaire ? Quelles sont les conséquences éventuelles de la fréquentation de secteurs différents sur la réussite de la scolarité secondaire ? Cette étude tentera de répondre à ces questions en s'appuyant sur le panel d'entrants en sixième que le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche suit depuis 1989 (voir encadré « Le panel 1989 »). Dans la perspective d'une étude du choix de secteur, cette source statistique présente plusieurs avantages. D'une part, le secteur fréquenté par l'élève a pu être observé année par année depuis le CM2 jusqu'à la fin de la scolarité secondaire. Les flux entre les secteurs peuvent donc être analysés avec précision. D'autre part, tous les élèves faisant partie de cet échantillon ont aujourd'hui terminé leurs études secondaires. Il est donc possible d'apprécier la réussite de celles-ci en utilisant des indicateurs globaux, comme le diplôme le plus élevé obtenu par l'élève ou le niveau de formation atteint.

□ LES TROIS QUARTS DES ÉLÈVES DU PUBLIC ET LA MOITIÉ DE CEUX DU PRIVÉ RESTENT FIDÈLES À LEUR SECTEUR D'ORIGINE

Les élèves entrés au collège en septembre 1989 ont passé en moyenne sept années et demie dans l'enseignement secondaire. Durant cette période, la majorité d'entre eux sont restés fidèles au secteur d'enseignement qui était le leur au moment où ils quittaient l'école élémentaire : 71 % de ces jeunes n'ont pas changé de secteur du CM2 à la fin des études

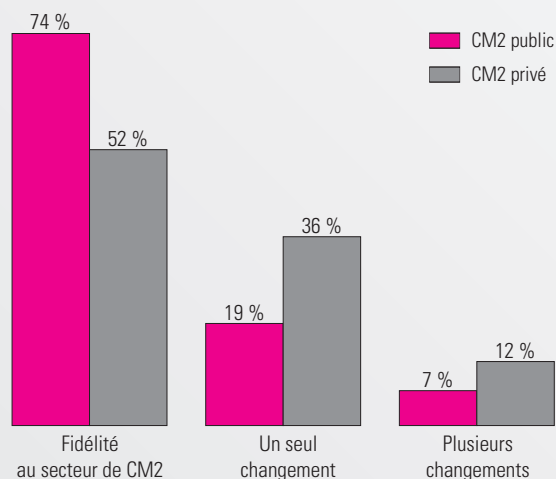
NOTE

1. Ce sont exclusivement ces changements multiples qui seront désignés dans la suite de l'étude par le terme de « zapping ». Ce terme aura donc une acception différente de celle développée dans leurs travaux par G. Langouët et A. Léger qui étendent le terme de « zapping » à l'ensemble des changements de secteur, fussent-ils uniques.

secondaires. Dans les autres cas, la situation la plus fréquente est celle d'un seul changement de secteur en début ou au cours des études secondaires. 22 % des collégiens entrés en sixième en 1989 ont connu une telle trajectoire. Beaucoup plus rares, les changements multiples – qui constituent à proprement parler un phénomène de « zapping »¹ – n'ont concerné que 7 % des élèves.

Ces trois attitudes connaissent des fréquences différentes selon la situation de départ. Les élèves du public sont proportionnellement plus fidèles à leur secteur d'origine que leurs camarades du privé. Les trois quarts des premiers contre seulement la moitié des seconds ont effectué toute leur scolarité secondaire sans changer de secteur depuis le CM2 (graphique 1). Mais comme le rappelle Héran (1996), cette différence de comportement n'est pas indépendante du fait que l'offre d'établissements privés est quantitativement plus faible que celle d'établissements publics. Elle ne s'observe d'ailleurs pas dans les académies de Nantes et de Rennes où, en matière d'offre, les deux secteurs font presque jeu égal. Dans le reste de la France, les élèves de l'enseignement privé ont sans doute d'autant plus tendance à quitter ce secteur qu'ils peuvent rencontrer des difficultés à trouver un établissement suffisamment proche de leur domicile ou dispensant la formation qu'ils recherchent. En revanche, en cas de

GRAPHIQUE 1 – Changement de secteur du CM2 à la fin des études secondaires



Lecture – 74 % des élèves scolarisés en CM2 dans le secteur public en 1989 n'ont pas changé de secteur du CM2 à la fin des études secondaires, 19 % ont changé une seule fois et 7 % plusieurs fois.

changement, les collégiens issus des deux secteurs ont des comportements comparables ; ils restent majoritairement fidèles à leur nouveau secteur. En effet, parmi ceux qui ont changé, seulement un élève sur quatre va à nouveau changer dans la suite de ses études secondaires.

Conséquence de ces échanges entre secteurs, la grande majorité des élèves entrés en sixième en 1989 ont fréquenté au moins une fois un établissement public : du CM2 à la fin des études secondaires, 91 % d'entre eux y ont passé une année scolaire ou plus. L'enseignement privé a accueilli pour sa part près de quatre élèves sur dix : 38 % des jeunes entrés en sixième en 1989 ont été, en CM2 ou en cours d'études secondaires, scolarisés dans ce secteur d'enseignement. C'est une situation très proche de celle qui prévalait dix ans auparavant. La fréquentation de l'enseignement privé atteignait 37 % parmi les élèves ayant commencé leurs études secondaires en 1980². Il y a donc une relative stabilité des comportements qui, contrairement à ce qui est souvent affirmé, s'observe aussi pour les années les plus récentes (voir encadré « *Les choix de secteurs ont peu évolué ces dernières années* »).

□ LES DÉPARTS DU PUBLIC VERS LE PRIVÉ ET LES CHANGEMENTS MULTIPLES SONT TOUJOURS PLUS FRÉQUENTS EN CAS DE DIFFICULTÉS SCOLAIRES

Les élèves entrés en sixième en 1989 peuvent être répartis en six catégories définies à partir des usages des deux secteurs d'enseignement qui viennent d'être mis en évidence. La situation dominante est celle d'une scolarité passée exclusivement dans l'enseignement public. Elle s'observe pour près de 62 % des élèves du panel 1989 (tableau 1). Viennent ensuite les élèves ayant changé une seule fois de secteur, du public vers le privé. Ils représentent un peu plus de 16 % des collégiens entrés en sixième en 1989. Les autres situations recouvrent des comportements encore plus minoritaires : moins de 9 % des élèves du panel 1989 ont effectué leur scolarité entièrement dans l'enseignement privé et près de 6 % ont commencé

leurs études dans l'enseignement privé et les ont terminées dans un établissement public. Les changements multiples de secteur après un début dans l'enseignement public touchent une proportion équivalente d'élèves (5 %). Au départ du privé, ils sont encore plus rares (2 %).

L'appartenance à l'une de ces six catégories n'est pas indépendante des fortes disparités sociales et géographiques qui marquent traditionnellement le recrutement des deux secteurs. Celles-ci ont été mises en évidence par de nombreux travaux et apparaissent très stables dans le temps. Le pouvoir d'attraction de l'enseignement privé est traditionnellement plus fort parmi les familles de cadres et surtout d'indépendants – chefs d'entreprise, agriculteurs, commerçants et artisans – alors que les ouvriers et les enseignants ont tendance au contraire à s'en détourner. La sous-représentation des élèves étrangers dans le secteur privé – beaucoup plus nombreux parmi les enfants d'ouvriers que parmi ceux d'indépendants – peut être mise en relation avec ce phénomène ; mais l'explication ne vaut que partiellement car, toutes choses égales par ailleurs en matière d'origine sociale et de résultats scolaires, le manque d'attraction de l'enseignement privé pour les familles étrangères est encore très prononcé (tableau 2). Par ailleurs, le recours à l'enseignement privé présente aussi de fortes disparités géographiques. Comme on a déjà eu l'occasion de le noter, ce secteur est traditionnellement très développé dans les académies de Nantes et de Rennes. Il y accueille plus de quatre collégiens sur dix, alors que dans le reste de la France, moins de deux élèves sur dix fréquentent un établissement privé.

Les changements de secteur sont en phase avec les disparités qui viennent d'être rappelées. Dans le public comme dans le privé, ce sont toujours les élèves les plus éloignés des populations traditionnellement surreprésentées dans le secteur considéré qui sont les plus nombreux à le quitter. Ainsi, à autres caractéristiques comparables, les jeunes étrangers et les enfants d'ouvriers non qualifiés ont moins souvent tendance à rester dans l'enseignement privé que les autres élèves (tableau 2). Parallèlement, dans les

NOTE

2. Voir notamment G. Langouët (2002), p. 46 (cf. « À lire »).

**TABLEAU 1 – Secteur fréquenté du CM2 à la fin des études secondaires
selon les caractéristiques sociales et scolaires à l'entrée en sixième**

		(en %)					
		Tout public	Tout privé	Un seul changement au départ du public	Un seul changement au départ du privé	Plusieurs changements au départ du public	Plusieurs changements au départ du privé
Âge d'entrée en 6 ^e	10 ans	61,9	13,7	12,1	7,4	3,6	1,4
	11 ans	63,7	9,4	13,8	6,1	5,4	1,7
	12 ans	56,7	6,0	22,3	5,7	6,6	2,7
	13 ans	58,8	5,9	23,3	4,5	4,3	3,3
Niveau en français et en mathématiques à l'entrée en 6 ^e	quartile (1) inférieur	58,0	5,5	22,0	4,7	7,1	2,8
	deuxième quartile	57,1	7,7	20,4	5,9	6,2	2,7
	troisième quartile	61,9	9,6	14,3	6,8	5,6	1,7
	quartile supérieur	69,8	11,1	8,8	6,0	3,4	0,8
Sexe	garçon	59,9	8,0	17,0	6,3	6,5	2,4
	filles	63,8	9,3	15,2	5,6	4,6	1,6
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage	agriculteur	47,9	18,8	16,2	8,7	5,5	2,8
	artisan, commerçant	52,0	11,8	19,4	7,4	6,3	3,1
	chef d'entreprise	42,3	22,1	19,7	6,5	6,5	2,8
	cadre	55,7	13,6	14,8	7,8	6,3	2,0
	enseignant	75,3	7,9	7,4	4,0	4,0	1,4
	profession intermédiaire	62,5	8,9	14,4	6,3	6,3	1,7
	employé	62,6	6,6	16,1	6,0	6,4	2,4
	ouvrier qualifié	65,3	6,1	17,4	5,0	4,7	1,6
	ouvrier non qualifié	68,1	3,4	17,4	4,7	4,6	1,9
Nationalité de l'élève	français	60,0	9,3	16,6	6,2	5,7	2,1
	étranger	82,0	1,4	10,3	2,4	3,3	0,6
Ensemble		61,9	8,6	16,1	5,9	5,5	2,0

(1) Les quartiles sont les trois valeurs qui séparent une série statistique en quatre parties égales ; un élève que ses résultats à l'évaluation nationale de sixième situent dans le quartile inférieur fait partie des 25 % d'élèves les plus faibles en français et en mathématiques.

Lecture – 61,9 % des élèves entrés en 6^e à 10 ans ont été scolarisés dans le secteur public du CM2 jusqu'à la fin de leurs études secondaires, alors que 13,7 % d'entre eux sont restés fidèles au privé. Ils sont 12,1 % à avoir connu un seul changement au départ du public, 7,4 % à avoir connu la même trajectoire mais au départ du privé. Les changements multiples ont concerné respectivement 3,6 % des entrants en 6^e âgés de 10 ans ou moins issus du public et 1,4 % de ceux scolarisés en CM2 dans le privé.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989, Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP).

établissements publics, ce sont les enfants d'indépendants et de cadres qui partent le plus fréquemment vers le privé. En revanche, les élèves dont le père est enseignant sont rarement touchés par les changements de secteur : quand ils accomplissent leur CM2 dans le public, 87 % d'entre eux restent fidèles à ce choix tout au long de leur scolarité secondaire.

Cette fidélité des enfants d'enseignants au secteur public est sans doute d'autant plus forte qu'ils sont parmi ceux qui réussissent le plus. Or les changements du public vers le privé, qu'ils soient multiples ou uniques, sont plus fréquents parmi les élèves qui avaient rencontré des difficultés à l'école élémentaire. Des acquis insuffisants en français ou en mathématiques ou un retard scolaire d'un ou deux ans sont souvent associés à une moindre fidélité au secteur d'origine. Ce lien entre départs et difficultés scolaires

se retrouve au début de la scolarité secondaire : les élèves qui changent de secteur redoublent plus fréquemment la sixième ou la cinquième et moins de la moitié d'entre eux atteignent la troisième générale, sans retard, à l'issue de la troisième année d'études secondaires (*tableau 3*). On notera que ces redoublements précèdent beaucoup plus souvent qu'ils ne suivent le changement de secteur. Ainsi, parmi les élèves ayant quitté leur secteur de CM2, 84 % de ceux qui ont redoublé une classe du collège avaient effectué ce redoublement avant le changement. La difficulté scolaire semble donc bien sous-jacente à ce dernier. Un tel constat tend à confirmer la fonction de rattrapage souvent attribuée à l'enseignement privé : le changement de secteur permet à l'élève de bénéficier d'une chance de rétablissement scolaire que n'accorderait pas toujours l'enseignement public.

TABLEAU 2 – Impact toutes choses égales par ailleurs des caractéristiques familiales et scolaires sur le choix du secteur du CM2 à la fin des études secondaires

Modalité de référence	Modalité active	CM2 public			CM2 privé		
		Fidélité au secteur public	Un seul changement vers le privé	Plusieurs changements de secteur	Fidélité au secteur privé	Un seul changement vers le public	Plusieurs changements de secteur
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage <i>ouvrier qualifié</i>	agriculteur	- 0,37	0,27	0,46	0,46	- 0,39	ns
	commerçant, artisan	- 0,44	0,37	0,40	ns	- 0,24	ns
	chef d'entreprise	- 0,78	0,67	0,61	0,81	- 0,83	ns
	cadre	- 0,44	0,30	0,58	ns	ns	ns
	profession intermédiaire	- 0,12	ns	0,37	ns	ns	ns
	employé	ns	ns	0,18	ns	ns	0,35
	ouvrier non qualifié	ns	ns	ns	- 0,53	0,30	ns
Diplôme de la mère (1) <i>BEPC, brevet des collèges</i>	sans diplôme	0,15	ns	- 0,43	- 0,31	ns	ns
	certificat d'études primaires	ns	ns	- 0,30	ns	ns	ns
	CAP	- 0,14	0,25	ns	ns	ns	ns
	BEP	ns	ns	ns	ns	- 0,33	0,79
	baccalauréat	ns	0,19	- 0,29	ns	ns	ns
	enseignement supérieur	ns	0,23	ns	ns	ns	0,57
	inconnu	ns	ns	ns	ns	ns	0,53
Père ou mère enseignant <i>non</i>	oui	0,59	- 0,53	- 0,51	ns	ns	ns
Activité de la mère <i>mère inactive</i>	mère active	- 0,20	0,17	0,18	ns	ns	ns
Taille de la famille <i>deux enfants</i>	un enfant	ns	ns	ns	ns	ns	ns
	trois enfants	ns	0,09	ns	ns	ns	0,42
	quatre enfants	ns	ns	ns	ns	ns	ns
	cinq enfants et plus	0,23	- 0,22	ns	ns	ns	ns
Structure de la famille <i>père et mère</i>	monoparentale	ns	ns	0,31	- 0,40	0,30	ns
	recomposée	ns	ns	ns	- 0,34	ns	ns
	autre situation	ns	ns	0,77	ns	ns	ns
Sexe <i>garçon</i>	filles	0,16	ns	- 0,32	0,30	- 0,19	- 0,31
Nationalité de l'élève <i>français</i>	étranger	0,87	- 0,91	- 0,43	- 0,54	0,73	ns
Rang dans la fratrie <i>rang 1</i>	rang 2	ns	ns	- 0,13	ns	ns	ns
	rang 3	ns	ns	ns	ns	ns	ns
	rang 4 et plus	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Niveau à l'entrée au collège <i>troisième quartile</i>	quartile inférieur	- 0,49	0,43	0,39	- 0,24	ns	0,74
	deuxième quartile	- 0,39	0,40	0,17	ns	ns	0,55
	quartile supérieur	0,60	- 0,53	- 0,56	0,31	ns	- 0,72
Âge d'entrée en sixième <i>11 ans</i>	10 ans	ns	ns	ns	ns	ns	ns
	12 ans	- 0,38	0,42	ns	- 0,22	ns	0,30
	13 ans ou plus	- 0,41	0,58	- 0,32	ns	- 0,30	0,45

(1) Le diplôme paternel a aussi été intégré au modèle, mais ne figure pas dans le tableau, aucun effet significatif n'étant associé à cette dimension explicative.

Lecture – Ce tableau présente les résultats de deux groupes de trois régressions réalisées respectivement sur les élèves qui avaient effectué leur dernier CM2 dans le public et dans le privé. Pour chacune de ces deux sous-populations, sont analysés le fait d'être resté fidèle au secteur d'origine jusqu'à la fin des études secondaires, la présence d'un seul ou de plusieurs changements de secteur. Lire ainsi : à autres caractéristiques familiales et scolaires comparables, les enfants d'agriculteurs restent moins souvent dans le secteur public puisque le coefficient estimé est négatif (- 0,37) et significatif. Les coefficients sont présentés selon leur seuil de significativité : en **gras** 1%, en romain 5% et en *italique* 10%. Au-delà, ils sont marqués ns (non significatif).

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989, Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP).

Mais cette relation entre difficulté scolaire et changement de secteur n'est pas générale. Très marquée parmi les « zappeurs » issus des deux secteurs et les élèves ayant changé une seule fois au départ du

public, elle n'apparaît pas parmi les jeunes qui n'ont aussi connu qu'un seul changement, mais au départ du privé. À l'école élémentaire comme au collège, ces derniers présentent un degré de réussite proche

TABLEAU 3 – Déroulement de la scolarité au collège selon le choix de secteur du CM2 à la fin des études secondaires

				(en %)			
		Tout public	Tout privé	Un seul changement au départ du public	Un seul changement au départ du privé	Plusieurs changements au départ du public	Plusieurs changements au départ du privé
Taux d'accès sans redoublement	5 ^e	91,1	90,7	81,7	88,9	84,2	80,1
	4 ^e générale	75,9	79,3	55,0	74,1	59,7	52,9
	3 ^e générale	70,5	73,3	45,9	67,3	47,4	44,5
Taux d'accès sans ou après redoublement	5 ^e	98,1	97,9	96,5	98,1	97,8	94,7
	4 ^e générale	86,9	90,2	73,7	87,7	80,1	74,5
	3 ^e générale	85,3	88,3	69,6	85,5	75,6	70,4
Nombre de redoublements	aucun	71,3	74,0	53,3	67,7	47,2	51,2
	un	26,5	24,7	43,1	30,4	48,1	44,0
	deux	2,2	1,2	3,6	1,9	4,7	4,8
Niveau redoublé	6 ^e	7,6	8,2	15,9	10,0	14,7	16,4
	5 ^e	9,6	6,7	16,3	9,0	18,0	16,4
	4 ^e générale	5,2	5,7	8,6	6,6	11,9	7,9
	3 ^e générale	8,6	6,6	9,5	8,7	13,0	13,0

Lecture – 91,1 % des élèves ayant accompli toute leur scolarité secondaire dans l'enseignement public sont parvenus en 5^e sans redoubler.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989, Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP).

de celui des jeunes restés fidèles au secteur de CM2. Pour beaucoup de ces élèves, le changement de secteur semble davantage suscité par des stratégies de recherche d'un « bon » établissement que par des difficultés scolaires qui compromettraient la poursuite des études dans le secteur d'origine.

□ HUIT CHANGEMENTS DE SECTEUR SUR DIX SE PRODUISENT AVANT LE LYCÉE

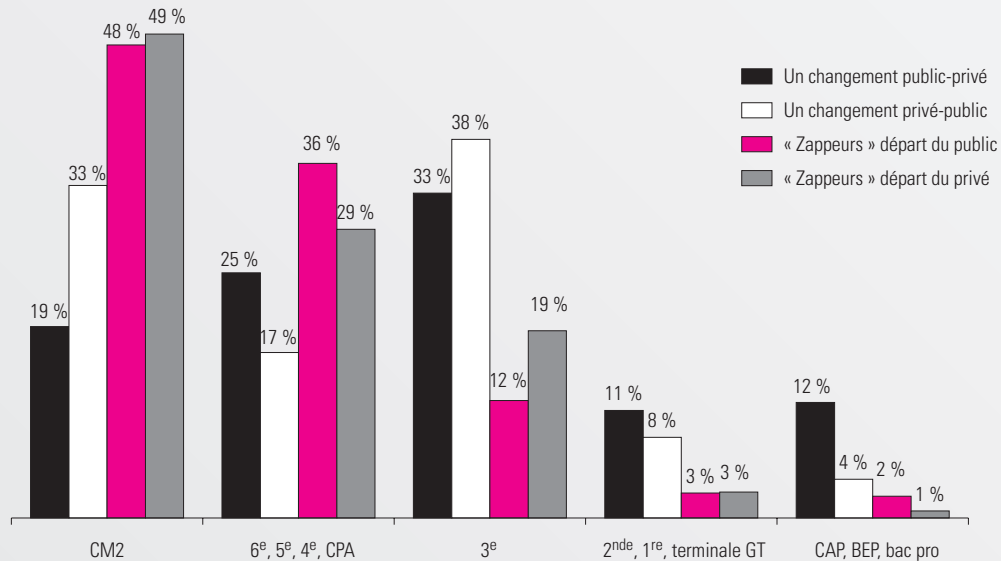
Ce type de motivation ressort nettement lorsqu'on observe la dernière classe fréquentée avant le changement de secteur. Globalement, la grande majorité des changements se produisent avant le lycée : 81 % ont lieu en fin de CM2 ou de l'un des quatre niveaux du collège. À eux seuls, les départs du secteur d'origine en fin de CM2 ou en fin de troisième représentent 52 % des changements de secteur. Cependant, la dernière classe fréquentée avant le premier changement varie assez nettement avec le secteur de départ et le nombre de changements.

Pour les élèves ayant connu un seul changement au départ du privé, les changements de secteur sont fortement concentrés en fin de CM2 et en fin de troisième. Respectivement 33 % et 38 % des changements, soit plus de sept sur dix, interviennent à l'issue

d'une de ces deux classes (*graphique 2*). Ils se produisent donc fréquemment à un moment du cursus scolaire où l'élève doit changer de type d'établissement. On peut faire l'hypothèse que ces départs recouvrent souvent la recherche d'un collège ou d'un lycée susceptible de permettre à l'élève de poursuivre ses études dans de bonnes conditions, soit parce que l'établissement fréquenté pendant l'enseignement primaire ne possédait pas de cycle d'enseignement secondaire, soit parce que, par exemple, un retour dans le public au moment de l'entrée au lycée peut apparaître opportun pour accéder plus facilement à une classe préparatoire aux grandes écoles après le baccalauréat.

En comparaison, les élèves ayant changé une seule fois de secteur au départ du public se distinguent de leurs camarades issus du privé par des changements sensiblement moins nombreux en fin de CM2. Ils ne sont que 19 % à quitter l'enseignement public à ce niveau. En revanche, le quart d'entre eux change de secteur en cours de scolarité au collège (*graphique 2*). Ils connaissent aussi des changements plus fréquents au terme d'une classe de l'enseignement professionnel : 12 % d'entre eux partagent cette situation qui recouvre presque exclusivement des changements de secteur en fin de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou de brevet d'études professionnelles (BEP). Elle peut être reliée aux problèmes d'offre qui

GRAPHIQUE 2 – Dernière classe fréquentée avant le premier changement de secteur



Lecture – Pour les élèves qui ont changé une seule fois de secteur du public vers le privé, 19 % des changements ont lieu en fin de CM2, 25 % en fin de sixième, 33 % en fin de troisième, 11 % au cours ou en fin du second cycle général et technologique et 12 % au cours ou en fin du second cycle professionnel.

accompagnent la forte spécialisation du second cycle professionnel.

Enfin, qu'ils soient issus du public ou du privé, les « zappeurs » présentent des cheminements très proches. Pour près de la moitié d'entre eux, la dernière classe fréquentée avant le départ du secteur d'origine était le CM2. Par ailleurs, ces deux catégories d'élèves changent moins souvent de secteur à l'issue de la troisième que les autres élèves, une part importante des départs du secteur d'origine ayant eu lieu avant cette classe : respectivement 36 % des « zappeurs » au départ du public et 29 % des « zappeurs » au départ du privé changent pour la première fois de secteur en cours de premier cycle. Dans ces deux populations, les changements en cours de scolarité dans l'enseignement professionnel sont très rares ; ils ne touchent que 2 % des « zappeurs » partis du public et 1 % de ceux issus du privé. De tels chiffres suggèrent que les changements multiples de secteur au cours de la scolarité secondaire pourraient justement être parfois motivés par la volonté d'éviter une orientation dans l'enseignement professionnel.

LES CHANGEMENTS DE SECTEUR S'ACCOMPAGNENT RAREMENT D'UN RÉTABLISSEMENT DE LA SITUATION SCOLAIRE

Dans le débat public sur l'éducation, les effets sur la réussite scolaire de la fréquentation d'établissements recrutant des élèves aux caractéristiques sociales et scolaires très différenciées sont au cœur de la réflexion sur les inégalités sociales. Il est donc intéressant de mesurer l'impact des usages des secteurs public et privé qui viennent d'être mis en évidence sur le degré de réussite. Les élèves du panel 1989 ont aujourd'hui tous terminé leurs études secondaires. Il est donc possible d'apprécier leur réussite en mesurant le capital scolaire acquis au moment de la sortie de l'enseignement secondaire. Celui-ci peut être d'abord évalué par le niveau de qualification atteint par l'élève. La nomenclature utilisée pour observer les sorties du système éducatif distingue quatre niveaux de qualification pouvant être obtenus au cours des études secondaires. Les niveaux VI et V bis regroupent les élèves qui arrêtent leurs études au cours du premier cycle ou avant la dernière année d'un CAP ou BEP et sortent sans qualification. Le niveau V rassemble

les élèves qui ont terminé – diplômés ou non – la préparation d'un CAP ou d'un BEP et ceux qui arrêtent leurs études en seconde ou en première. Les élèves parvenus en classe de terminale atteignent le niveau IV de formation. Mais un tel indicateur a le défaut de ne pas être totalement exogène aux secteurs d'enseignement dont il s'agit justement d'évaluer l'efficacité : en effet, le niveau de qualification atteint par l'élève dépend du degré de sélectivité des orientations qui constituent des décisions internes aux établissements. Il est donc intéressant de compléter l'analyse en utilisant un indicateur de réussite plus exogène : le diplôme le plus élevé obtenu par l'élève au cours de sa scolarité secondaire. Une échelle en cinq postes a été constituée : sans diplôme, brevet, CAP ou BEP, diplôme professionnel de niveau IV et baccalauréat général ou technologique.

C'est sur le diplôme le plus élevé obtenu que les disparités de réussite selon le secteur sont les plus prononcées (tableau 4). 70 % des élèves ayant accompli toute leur scolarité dans l'enseignement privé quittent l'enseignement secondaire avec un baccalauréat général ou technologique. Cette situation est encore partagée par près de 60 % des élèves restés dans le public ou n'ayant connu qu'un seul changement au départ du privé. En revanche, elle est très minoritaire parmi les autres élèves. En cas d'un seul changement au départ du public ou de plusieurs changements au départ du privé, moins d'un élève sur trois obtient le baccalauréat général ou technologique. La part des élèves ayant connu plusieurs changements au départ du public et qui obtiennent ce diplôme est

légèrement plus élevée : 39 % d'entre eux sortent du lycée bacheliers généraux ou technologiques.

La prise en compte du niveau de qualification atteint débouche sur des résultats plus resserrés. Néanmoins, la hiérarchie de réussite mise en évidence à propos du diplôme demeure inchangée. Le niveau IV est atteint par 84 % des élèves ayant effectué toute leur scolarité dans le privé et par 75 % de ceux qui sont restés dans le public ou ont connu un seul changement au départ du privé. À peine plus de la moitié des élèves du public partis dans le privé ou ayant changé plusieurs fois de secteur au départ du privé accèdent à ce niveau. Les « zappeurs » issus du public se distinguent à nouveau par une réussite supérieure à ces deux dernières catégories d'élèves : 64 % d'entre eux atteignent le niveau IV.

Mais ces disparités de réussite ont tendance à être d'autant plus fortes que ces différentes catégories d'élèves présentaient au moment de leur entrée en sixième des caractéristiques de départ sensiblement différentes. En effet, comme on l'a vu, le public et le privé ne recrutent pas dans les mêmes milieux sociaux et les changements de secteurs sont fréquemment associés à des scolarités primaires moins réussies. Il est donc nécessaire d'évaluer de manière plus précise l'impact de chaque trajectoire en estimant celui-ci toutes choses égales par ailleurs en tenant compte du milieu familial et du niveau scolaire à l'entrée en sixième. Cette analyse sera réalisée en utilisant des modèles de régressions logistiques qui contrôlent les caractéristiques sociales et scolaires des élèves à l'entrée en sixième et mesurent le degré de réussite

TABLEAU 4 – Niveau de qualification atteint et diplôme le plus élevé obtenu au cours des études secondaires selon le secteur fréquenté depuis le CM2

		(en %)					
		Seulement public	Seulement privé	Un seul changement au départ du public	Un seul changement au départ du privé	Plusieurs changements au départ du public	Plusieurs changements au départ du privé
Niveau de qualification atteint	VI, V bis	7,7	3,7	10,6	5,5	7,8	8,9
	V	17,2	12,5	37,0	18,1	28,6	38,2
	IV	75,1	83,8	52,4	76,4	63,6	52,9
Diplôme le plus élevé obtenu	aucun	11,5	4,7	16,6	8,9	14,9	15,9
	brevet des collèges	5,9	3,8	5,1	7,5	8,8	7,2
	CAP ou BEP	14,0	11,7	33,0	15,9	24,0	32,7
	bac pro, BT, BP, BMA	9,6	9,5	13,9	10,8	13,6	13,7
	bac général et techno.	59,1	70,3	31,4	56,9	38,7	30,5

Lecture – 75,1 % des élèves qui ont été scolarisés dans le secteur public du CM2 à la fin de leurs études secondaires ont atteint le niveau IV.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989, Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP).

de la scolarité secondaire successivement à travers cinq variables (*tableau 5*). Les deux premières sont les échelles de diplômes et de niveaux de qualification utilisées dans le *tableau 4*. Elles mesurent donc la probabilité qu'a un élève de se situer à une position élevée dans ces hiérarchies de diplômes et de niveau conditionnellement à ses caractéristiques sociales et scolaires de départ et à son usage de l'enseignement public et de l'enseignement privé. Les trois dernières variables estiment la probabilité qu'a ou non un élève d'atteindre respectivement la seconde générale ou technologique, la terminale générale ou technologique ou d'obtenir le baccalauréat général ou technologique. Resserrer ainsi l'appréciation du degré de réussite sur le seul second cycle général et technologique peut apparaître contestable : avec la création du baccalauréat professionnel, les conditions de réussite de la scolarité secondaire se sont diversifiées et ne passent plus nécessairement par l'accès au second cycle général ou technologique. Mais adopter une telle approche permet de mieux comprendre la manière dont les disparités de réussite entre élèves du public et du privé se forment. En particulier, il devient possible de les situer plus précisément dans le cursus scolaire : on peut savoir si les écarts de réussite se sont creusés au moment du passage en seconde, au cours de la scolarité au lycée ou s'ils traduisent simplement un degré de réussite différent à l'examen du baccalauréat.

À caractéristiques comparables à l'entrée en sixième, les départs du public vers le privé et les changements multiples sont toujours associés à une réussite sensiblement moindre (*tableau 5*). Le déficit de résultats est particulièrement net sur l'accès aux classes du second cycle général et technologique et l'obtention du baccalauréat – sans doute parce que, pour une part de ces élèves, notamment ceux issus du public, le changement de secteur accompagne une orientation dans l'enseignement professionnel à l'issue de la troisième. Mais la moindre réussite par rapport aux élèves n'ayant pas changé de secteur reste sensible quelle que soit la filière de second cycle fréquentée. En particulier, le diplôme le plus élevé obtenu fait apparaître une moindre réussite comparable parmi les trois catégories d'élèves.

En revanche, les élèves qui n'ont connu qu'un départ du privé vers le public restent très différents des

autres élèves ayant changé de secteur. Ils présentent un degré de réussite presque identique à celui des élèves ayant effectué toute leur scolarité dans l'enseignement public. Par rapport à ces derniers, seule l'obtention du baccalauréat général ou technologique laisse apparaître un très léger déficit de réussite. Sur tous les autres indicateurs, ils connaissent des destins scolaires très comparables.

□ UN LÉGER AVANTAGE AU PRIVÉ QUAND L'ÉLÈVE A PASSÉ TOUTE SA SCOLARITÉ SECONDAIRE DANS LE MÊME SECTEUR

En cas de fidélité au secteur du CM2, la meilleure réussite des élèves du privé par rapport à ceux du public est confirmée toutes choses égales par ailleurs, mais avec des écarts sensiblement plus faibles que ceux mis en évidence dans le *tableau 4*. Les disparités de résultats qui apparaissaient en première approche s'expliquent donc en grande partie par les différences de recrutement des deux secteurs : les élèves ayant effectué toute leur scolarité secondaire dans l'enseignement privé ont d'autant plus tendance à mieux réussir que leurs camarades du public, qu'en moyenne, ils bénéficient d'une origine sociale plus favorable et avaient moins redoublé à l'école élémentaire. Quand on contrôle ces deux derniers aspects, leur avantage devient plus ténue.

Plus précisément, deux résultats principaux se dégagent de l'analyse :

– l'effet positif associé toutes choses égales par ailleurs à une scolarité effectuée entièrement dans le privé ne caractérise pas la totalité du cursus. Il ne s'observe pas au niveau de l'accès en seconde générale et technologique : à caractéristiques de départ comparables, les élèves du public et ceux du privé ont une probabilité comparable d'accéder à cette classe à l'issue du collège. C'est donc exclusivement dans le second cycle de l'enseignement secondaire que se constitue l'avantage des élèves du privé par rapport à leurs camarades du public³. Toutes choses égales par ailleurs, ils présentent une probabilité plus élevée d'atteindre la classe de terminale. Un écart de réussite de même amplitude s'observe au niveau de l'obtention

TABLEAU 5 – Impact toutes choses égales par ailleurs des différences de choix de secteur sur la probabilité de réussite dans l'enseignement secondaire

Modalité de référence	Modalité active	Niveau de qualification atteint	Diplôme le plus élevé obtenu	Atteindre la seconde générale ou techno.	Atteindre la terminale générale ou techno.	Obtenir le bac général ou techno.
PCS de la personne de référence du ménage <i>ouvrier qualifié</i>	agriculteur	0,48	0,33	ns	0,43	<i>0,17</i>
	commerçant, artisan	- 0,12	ns	ns	ns	ns
	cadre, chef d'entreprise	0,57	0,59	1,12	0,90	0,82
	profession intermédiaire	0,26	0,34	0,56	0,46	0,48
	employé	ns	0,11	0,28	0,18	0,19
Diplôme du père <i>BEPC, brevet des collèges</i>	ouvrier non qualifié	ns	ns	ns	ns	ns
	inactif	- 0,20	- 0,21	ns	ns	ns
	sans diplôme	- 0,31	- 0,21	- 0,26	ns	ns
	certificat d'études primaires	ns	ns	- 0,28	- 0,26	ns
	CAP	ns	ns	- 0,18	ns	ns
Diplôme de la mère <i>BEPC, brevet des collèges</i>	BEP	ns	ns	ns	ns	ns
	baccalauréat	ns	ns	0,27	ns	ns
	enseignement supérieur	0,28	0,48	0,46	0,48	0,44
	inconnu	- 0,32	- 0,23	- 0,24	- 0,25	- 0,21
	sans diplôme	- 0,20	- 0,18	- 0,57	- 0,42	- 0,38
Père ou mère enseignant <i>non</i>	certificat d'études primaires	- 0,21	- 0,16	- 0,47	- 0,37	- 0,31
	CAP	- 0,17	- 0,13	- 0,38	- 0,20	- 0,18
	BEP	ns	ns	ns	ns	ns
	baccalauréat	0,30	0,29	0,21	0,30	0,31
	enseignement supérieur	0,35	0,41	0,54	0,58	0,50
Structure de la famille <i>père et mère</i>	inconnu	- 0,30	- 0,23	- 0,42	- 0,33	- 0,23
non	oui	0,50	0,48	0,43	0,28	0,25
Activité de la mère <i>mère inactive</i>	mère active	0,12	0,10	ns	0,12	ns
Taille de la famille <i>deux enfants</i>	un enfant	ns	ns	ns	ns	ns
	trois enfants	ns	ns	- 0,15	- 0,11	<i>- 0,09</i>
	quatre enfants	- 0,21	- 0,23	- 0,24	- 0,19	- 0,23
Structure de la famille <i>père et mère</i>	cinq enfants et plus	- 0,24	- 0,23	ns	- 0,17	- 0,20
	monoparentale	- 0,34	- 0,24	- 0,18	- 0,22	- 0,16
Sexe <i>garçon</i>	recomposée	- 0,71	- 0,55	- 0,38	- 0,65	- 0,60
	autre situation	- 0,46	- 0,36	- 0,59	- 0,60	- 0,47
filles	garçon	0,44	0,53	0,63	0,65	0,68
Nationalité de l'élève <i>français</i>	étranger	0,62	0,47	0,88	0,83	0,81
Rang dans la fratrie <i>rang 1</i>	rang 2	ns	ns	- 0,13	ns	ns
	rang 3	- 0,13	<i>- 0,09</i>	ns	ns	ns
	rang 4 et plus	ns	ns	ns	ns	ns
Niveau à l'entrée au collège <i>troisième quartile</i>	quartile inférieur	- 1,40	- 1,34	- 1,99	- 1,78	- 1,72
	deuxième quartile	0,70	- 0,67	- 0,92	- 0,80	- 0,77
	quartile supérieur	1,11	1,15	1,30	1,22	1,11
Âge d'entrée en 6 ^e <i>11 ans</i>	10 ans	1,08	0,98	1,17	1,22	0,99
	12 ans	- 1,22	- 1,12	- 1,76	- 1,55	- 1,54
	13 ans ou plus	- 1,88	- 1,73	- 2,70	- 2,51	- 2,62
Choix de secteur du CM2 à la fin des études secondaires <i>tout public</i>	tout privé	0,31	0,37	ns	0,26	0,26
	un changement départ public	- 0,60	- 0,57	- 1,10	- 1,05	- 1,10
	un changement départ privé	ns	ns	ns	ns	- 0,20
	plusieurs changements départ public	- 0,34	- 0,59	- 0,61	- 0,65	- 0,85
plusieurs changements départ privé	- 0,47	- 0,52	- 0,66	- 0,94	- 1,03	

Lecture – Ce tableau présente les résultats de cinq régressions différentes. Les deux premières colonnes analysent le niveau de qualification atteint et le diplôme le plus élevé obtenu à l'issue des études secondaires en utilisant une variable ordonnée en trois postes pour le niveau de qualification (niveaux VI et Vbis, V ou IV) et cinq postes pour le niveau de diplôme (aucun, brevet, CAP ou BEP, diplôme professionnel de niveau IV, baccalauréat général ou technologique). Plus le coefficient est positif, plus le jeune a toutes choses égales par ailleurs une forte probabilité de se situer dans une position élevée sur ces échelles. Ainsi, à autres caractéristiques familiales et scolaires comparables à l'entrée en 6^e, les élèves ayant été scolarisés dans l'enseignement privé du CM2 à la fin de leurs études secondaires ont plus souvent atteint un niveau de qualification élevé que leurs camarades restés toujours dans l'enseignement public puisque que le coefficient estimé est positif (0,31) et significatif. Les trois autres colonnes mesurent la réussite de la scolarité secondaire au travers des chances d'accès en 2^{nde} générale et technologique et en terminale ainsi que de l'obtention du baccalauréat général ou technologique. Plus le coefficient est positif, plus le jeune a, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité élevée d'atteindre ces classes ou d'obtenir ce diplôme. Ainsi, à autres caractéristiques familiales et scolaires comparables à l'entrée en 6^e, les élèves ayant été scolarisés dans l'enseignement privé du CM2 à la fin de leurs études secondaires obtiennent plus souvent le baccalauréat général ou technologique que leurs camarades restés toujours dans l'enseignement public puisque le coefficient est positif (0,26) et significatif. Les coefficients sont présentés selon leur seuil de significativité : en gras 1%, en romain 5% et en italique 10%. Au-delà, ils sont marqués ns (non significatif).

d'un baccalauréat général ou technologique (*tableau 5*). La similitude des deux coefficients suggère que le passage de l'examen n'a pas d'effet – positif ou négatif – sur le léger avantage établi dès l'accès en terminale. Leur plus grande réussite recouvre donc exclusivement de meilleurs parcours au lycée, mais pas forcément un succès plus fréquent à l'examen du baccalauréat⁴ ; – c'est sur le niveau de formation atteint ou le diplôme le plus élevé obtenu au cours de la scolarité secondaire que l'avantage associé au privé est le plus marqué. Mais en tout état de cause, les écarts de réussite liés à la fréquentation de secteurs différents restent plus faibles que ceux associés aux caractéristiques individuelles des élèves. Ainsi, sur le diplôme le plus élevé obtenu, l'effet positif associé à une scolarité effectuée entièrement dans l'enseignement privé présente une ampleur sept fois moins forte que l'avantage associé au fait d'être parmi les 25 % d'élèves les meilleurs en français et en mathématiques à l'entrée en sixième plutôt que de se situer parmi les 25 % d'élèves les plus faibles (*tableau 5*). Cette ampleur est encore presque deux fois moins forte que le bénéfice lié au fait d'avoir une mère diplômée de l'enseignement supérieur au lieu d'être sans diplôme. Parmi les élèves restés fidèles à leur secteur de CM2, la fréquentation de l'enseignement public ou privé joue donc sur la réussite, mais avec une ampleur relativement limitée. Quel que soit le secteur d'enseignement fréquenté, le degré de réussite est d'abord lié aux caractéristiques individuelles des élèves.

Ceci apparaît clairement lorsqu'on réalise séparément l'analyse sur les élèves restés fidèles à l'un ou l'autre secteur (*tableau 6*). Qu'il s'agisse du public ou du privé, les chances de devenir bachelier dépendent d'abord de l'âge et du niveau en français et en mathématiques à l'entrée en sixième. Un âge élevé en début d'études secondaires ou des acquis en français et en mathématiques insuffisants réduisent toujours fortement la probabilité d'obtenir le baccalauréat général ou technologique. Par ailleurs, à niveau comparable à l'entrée en sixième, les disparités sociales restent prononcées parmi les deux catégories d'élèves. Dans les deux secteurs, le fait d'avoir un père cadre ou exerçant une profession intermédiaire ou encore d'avoir des parents diplômés de l'enseignement supérieur pèse favorablement sur les chances d'obtention du baccalauréat. De même, la meilleure réussite des

filles constitue un phénomène qui caractérise autant les scolarités de l'enseignement public que celles de l'enseignement privé. Les différentes variables ne pèsent pas toujours sur la réussite avec une même ampleur, mais, sur aucune des caractéristiques intégrées à l'analyse, on n'observe de changement de signe de coefficient entre le public et le privé. Les caractéristiques de départ des élèves jouent donc bien dans le même sens dans les deux secteurs. On soulignera d'autant plus cette conformité de situation que l'idée d'un enseignement privé moins inégalitaire que l'enseignement public est souvent mise en avant⁵. L'examen des carrières scolaires des élèves du panel 1989 selon le secteur – en contrôlant de manière rigoureuse les caractéristiques des élèves à l'entrée en sixième – ne corrobore pas cette hypothèse. C'est même un constat contraire que suggèrent les estimations présentées dans le *tableau 6*. Que l'on prenne en compte l'âge et le niveau d'acquis à l'entrée en sixième ou encore le diplôme le plus élevé détenu par le père ou la mère, les disparités de réussite selon ces critères sont toujours, toutes choses égales par ailleurs, plus marquées parmi les élèves restés fidèles au privé que chez ceux qui ont accompli toute leur scolarité dans l'enseignement public.

Notons enfin que la différence de réussite qui subsiste néanmoins entre les élèves fidèles au secteur privé et ceux restés toute leur scolarité secondaire dans l'enseignement public ne semble pas être en relation avec une ambition ou une implication supérieures de leurs parents. Les enquêtes réalisées auprès des familles des élèves des panels montrent régulièrement qu'en terme d'attentes ou d'implication, les parents de l'enseignement privé se distinguent de

NOTES

3. L'absence d'effet « toutes choses égales par ailleurs » du secteur sur l'accès en seconde générale et technologique avait déjà été mise en évidence par C. Tavan (2001), p. 83. C'est même un effet négatif de la scolarisation dans le privé qui est mis en évidence dans cette étude lorsqu'en plus des caractéristiques familiales et du passé scolaire, on contrôle aussi les aspirations et le degré d'implication des familles.

4. Ce constat est confirmé quand on modélise la probabilité toutes choses égales par ailleurs d'obtenir le baccalauréat conditionnellement à un accès en terminale générale ou technologique : aucune différence significative n'apparaît entre les deux catégories d'élèves.

5. Voir par exemple G. Langouët, *op. cit.*, p.44.

TABLEAU 6 – Impact toutes choses égales par ailleurs des caractéristiques individuelles sur la probabilité d'obtenir le baccalauréat général ou technologique selon le secteur
(élèves restés fidèles au secteur du CM2 pendant toute leur scolarité secondaire)

Modalité de référence	Modalité active	Secteur public	Secteur privé
PCS de la personne de référence du ménage <i>ouvrier qualifié</i>	agriculteur	ns	ns
	commerçant, artisan	ns	ns
	chef d'entreprise	ns	ns
	cadre supérieur	0,72	0,78
	profession intermédiaire	0,35	0,97
	employé	ns	ns
Diplôme du père <i>BEPC, brevet des collèges</i>	ouvrier non qualifié ou inactif	ns	ns
	sans diplôme	ns	ns
	certificat d'études primaires	ns	ns
	CAP	ns	ns
	BEP	ns	ns
	baccalauréat	ns	ns
Diplôme de la mère <i>BEPC, brevet des collèges</i>	enseignement supérieur	0,56	1,16
	inconnu	ns	ns
	sans diplôme	- 0,40	ns
	certificat d'études primaires	- 0,36	ns
	CAP	- 0,29	ns
	BEP	ns	ns
Père ou mère enseignant <i>non</i>	baccalauréat	ns	ns
	enseignement supérieur	0,33	1,03
	inconnu	- 0,34	ns
	oui	0,43	ns
	mère active	ns	ns
	mère inactive	ns	ns
Taille de la famille <i>deux enfants</i>	un enfant	ns	ns
	trois enfants	ns	ns
	quatre enfants	ns	ns
	cinq enfants et plus	ns	ns
Structure de la famille <i>père et mère</i>	monoparentale	- 0,26	ns
	recomposée	- 0,62	- 0,99
Sexe <i>garçon</i>	filles	0,65	0,79
Rang dans la fratrie <i>rang 1</i>	rang 2	ns	ns
	rang 3	- 0,17	ns
	rang 4 et plus	ns	ns
Niveau à l'entrée au collège <i>troisième quartile</i>	quartile inférieur	- 1,70	- 2,02
	deuxième quartile	- 0,76	- 1,18
	quartile supérieur	1,12	1,39
Âge d'entrée en 6 ^e <i>11 ans</i>	10 ans	0,68	1,03
	12 ans	- 1,51	- 1,67
	13 ans ou plus	- 2,35	- 3,40

Lecture - À situations familiales et scolaires comparables à l'entrée en 6^e, les filles ayant fréquenté le secteur public pendant toutes leurs études secondaires obtiennent plus souvent le baccalauréat général ou technologique que les garçons puisque le coefficient estimé est positif (0,65) et significatif. Les coefficients sont présentés selon leur seuil de significativité : en **gras** 1%, en romain 5% et en italique 10%. Au-delà, ils sont marqués ns (non significatif).

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989, Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP).

ceux du secteur public. En particulier, ils croient plus fréquemment à l'utilité professionnelle des diplômes d'enseignement supérieur et entretiennent des relations plus soutenues avec l'établissement⁶.

On peut donc légitimement se demander si la meilleure réussite des élèves du privé ne pourrait pas être portée par ces attentes et ce degré d'implication plus forts. Effectivement, le fait que les parents souhaitent

Les choix de secteur ont peu évolué ces dernières années

Postérieurement au panel 1989, la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) suit depuis 1995 une nouvelle cohorte de collégiens. La manière dont les élèves appartenant à ces deux panels ont fréquenté l'enseignement public et l'enseignement privé peut être comparée sur sept années : du CM2 à la sixième année de scolarité secondaire.

Au cours de cette période, on n'observe pas de profondes modifications de comportement entre les élèves des deux échantillons. Les changements de secteur progressent : ils atteignent 28 % parmi les élèves entrés en sixième en 1995 alors qu'ils touchaient 26 % chez ceux parvenus au collège en 1989 (tableau 7). Cette augmentation touche plus fortement l'enseignement public que l'enseignement privé : la proportion d'élèves qui quittent ce secteur reste relativement stable alors que les départs du public progressent. Mais cette évolution présente une ampleur très limitée (cf. « Public et privé : flux, parcours scolaires et caractéristiques des élèves », p. 23). Elle ne remet donc pas en cause l'équilibre entre secteurs. D'une manière générale, les choix de secteur des élèves du panel 1995 reproduisent assez fidèlement ceux des élèves du panel 1989. En particulier, aucune des six sous-populations qui ont pu être distinguées parmi les élèves du panel 1989 ne connaît d'évolution très prononcée.

C'est donc sur une idée de stabilité de comportement que débouche la comparaison entre les deux enquêtes. Bien évidemment, on pourrait objecter à ce constat que la comparaison est effectuée au niveau national et que des changements plus prononcés, mais circons-

crits à des zones géographiquement plus limitées, peuvent exister. Mais il reste que, si elles existent, ces évolutions présentent une amplitude trop réduite pour avoir des conséquences sensibles au niveau national. On sait par ailleurs que les évolutions dans la fréquentation des deux secteurs d'enseignement ne peuvent être de toute manière que contournées. En effet, l'expansion du secteur privé se heurte souvent aux limites d'une capacité d'accueil qui n'est pas facilement extensible.

TABLEAU 7 – Secteurs fréquentés du CM2 à la sixième année d'études secondaires incluse
(comparaison Panel 1989 - Panel 1995)

	Élèves entrés en 6 ^e en 1989	Élèves entrés en 6 ^e en 1995
Tout public	65,1	64,0
Tout privé	9,2	8,2
Un passage public privé	14,2	15,4
Un passage privé public	6,0	5,8
« Zappeurs » au départ du public	4,2	5,0
« Zappeurs » au départ du privé	1,3	1,6
Total	100,0	100,0
Sous-total au moins une année dans le public	90,8	91,8
Sous-total au moins une année dans le privé	34,9	36,0
Sous-total fidélité au secteur d'origine	74,3	72,2
Sous-total au moins un changement de secteur	25,7	27,8
Sous-total ensemble des « zappeurs »	5,5	6,6

Lecture – 65,1 % des enfants entrés en 6^e en 1989 ont fréquenté un établissement public du CM2 à la 6^e année d'études secondaires incluse.

Source : panels d'élèves du second degré recrutés en 1989 et en 1995, Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP).

que l'enfant poursuive ses études jusqu'à vingt ans et plus et la croyance dans l'utilité professionnelle des diplômes d'enseignement supérieur affectent positivement les chances de réussite dans l'enseignement secondaire. Mais l'introduction de ces deux dimensions explicatives dans l'analyse n'a pas d'effet sur le léger avantage associé toutes choses égales par ailleurs aux élèves du privé. Celui-ci reste d'amplitude comparable. La situation est la même lorsque l'on enrichit les variables explicatives par

le degré d'implication des parents⁷. À la différence des attentes, ce dernier aspect ne pèse que faiblement sur les chances de réussite ; mais il s'agit d'un comportement qui est loin d'être totalement exogène à celle-ci : en effet, les parents d'élèves s'impliquent d'autant plus fortement que leur enfant rencontre des difficultés scolaires.

NOTES

6. Voir pour le panel 1989 : J.-P. Caille (1992) et pour le panel 1995 : C. Chausseron (2001) et J.-P. Caille (2001).

7. Celui-ci est mesuré par une échelle en quatre postes qui prend en compte les éléments suivants : aide aux devoirs, demande d'entretien avec les enseignants, participation aux réunions parents - enseignants de début d'année scolaire, adhésion à une association de parents.

Le panel 1989

Grâce à la collaboration des chefs d'établissement, des élèves et de leurs familles, la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) suit depuis septembre 1989 une cohorte de près de 24 000 élèves du second degré. L'échantillon a été constitué en retenant tous les enfants nés le 5 d'un mois qui étaient à cette date scolarisés en sixième ou en section d'éducation spécialisée (SES, maintenant SEGPA) dans un collège public ou privé de France métropolitaine ou de départements d'outre-mer. Tous les élèves faisant partie de cette cohorte ont aujourd'hui terminé leurs études secondaires. Ceux qui ont obtenu le baccalauréat et entrepris des études supérieures sont suivis dans ce cycle d'enseignement. Les parcours scolaires des autres élèves ont été observés jusqu'à leur sortie de l'enseignement secondaire. Le dispositif d'enquête comprenait une prise d'information annuelle auprès du chef d'établissement. Les trajectoires des élèves dans l'enseignement secondaire ont donc pu être observées au fur et à mesure de leur déroulement. On dispose aussi d'une reconstitution des scolarités dans l'enseignement élémentaire et à l'école maternelle. À l'entrée en sixième, les scores qu'ont obtenus une partie des élèves du panel aux épreuves nationales d'évaluation en français et en mathématiques ont pu être collectés. Enfin, les familles des élèves ont fait l'objet d'une enquête postale au cours de la deuxième année d'observation du panel. Le questionnaire était remis par l'intermédiaire de l'établissement aux parents qui le retournaient directement à la DEP ; le taux de réponse a dépassé les 80 %.

Dans le cadre de ce dispositif, le secteur d'enseignement fréquenté par les élèves de la cohorte a pu être recueilli chaque année depuis le CM2 jusqu'à la fin des études secondaires. Il est donc possible, en mobilisant l'information de cette enquête, de mesurer avec précision la manière dont les élèves ont utilisé les deux secteurs d'enseignement et ses effets sur la réussite de la scolarité secondaire. La présente étude porte sur les seuls entrants en sixième (hors SES-SEGPA) qui étudiaient en septembre 1989 dans un établissement de France métropolitaine et ont pu être observés jusqu'au terme de leurs études secondaires, soit près de 21 000 élèves.

À LIRE

- J.-P. Caille, « Les parents d'élèves de collège et les études de leur enfant », revue *Éducation & formations*, n° 32, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, 1992.
- J.-P. Caille, « La famille et le collège : perception de l'établissement et relations avec les enseignants au début des études secondaires », revue *Éducation & formations*, n° 60, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, 2001.
- C. Chausseron, « Les attentes scolaires des parents d'élèves au début des études secondaires », *Note d'information*, 01.31, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, juin 2001.
- F. Héran, « École publique, école privée : qui peut choisir ? », revue *Économie et Statistique*, INSEE, n° 293, 1996, pp. 17-39.
- G. Langouët et A. Léger, *École publique ou école privée ? Trajectoires et réussite scolaires*, Paris, Éditions Fabert, 1994.
- G. Langouët et A. Léger, *Le choix des familles. École publique ou école privée ?*, Paris, Éditions Fabert, 1997.
- G. Langouët, *Public ou privé - Élèves, parents, enseignants*, Paris, Éditions Fabert, 2002.
- C. Tavan, *École publique, école privée : une comparaison sur les données françaises*, Mémoire de DEA de sociologie, Institut d'études politiques de Paris, 2001.